

# Cinquante ans de métier, toujours enthousiaste !



Dr Laurence Derycker  
Médecin généraliste  
Membre du comité de rédaction

À l'heure où tout le monde s'interroge quant au devenir de la médecine, de son évolution, de l'augmentation du volume de la paperasse, de la pénurie de médecins dans certains secteurs, je me suis demandée ce qu'un médecin pensionné pouvait penser de tout cela. Je suis donc allée questionner le Docteur Pierre Meuris, médecin depuis 1959. Il est maintenant retraité mais pratique encore la médecine générale quelques heures par semaine en collaboration avec un cabinet de médecine associative. Je le remercie d'ailleurs chaleureusement de m'avoir consacré autant de temps.

À propos de la féminisation de la médecine, notre confrère ne voit pas pourquoi les femmes ne pourraient pas exercer une profession où les aptitudes intellectuelles, émotionnelles, physiques (à part de rares spécialités), manuelles ne paraissent pas sélectives pour les hommes. Il conçoit très bien que l'aspect affectif de la profession soit attractif pour les filles. Elles sont nombreuses à être candidates. Elles réussissent bien étant admis que le contingent des « étudiantes appliquées » est plus important que celui des « étudiants appliqués ».

**L'aspect individualiste et concurrentiel a tendance à fortement diminuer laissant place à plus de collaboration professionnelle**

Concernant le numérus clausus, l'avis du Dr Meuris est mitigé. Il a vécu la pléthore médicale. Seul dans son village pendant dix ans, ils s'y sont retrouvés à cinq sans accroissement proportionnel de clientèle. Ils n'en ont guère été sanctionnés pécuniairement, la sécurité sociale, quoi que l'on en dise, généreuse distributrice de remboursement, a permis d'amortir cette situation. Toutefois, cette mise sur le marché de nombreux médecins sans cadre structurel, ceux-ci devant s'organiser de façon informelle sur le mode de la libre concurrence n'a pas été bénéfique, ni pour les médecins, ni pour les patients.

Au début de sa pratique, la lourdeur administrative n'était pas aussi importante. Le médecin n'avait que quatre documents à remplir au maximum : la prescription thérapeutique, l'attestation de soins (pas toujours puisque encore assez bien de patients n'étaient pas mutuellistes !), parfois le certificat d'incapacité de travail et le livre journal. Quand on voit actuellement l'inflation de demandes en tout genre à rédiger... depuis les Bf en passant par les documents multiples qui permettent aux patients d'obtenir des avantages dits

sociaux (invalidité, chaises roulantes, tribunes, carte de stationnement, tiers payant...) : du temps que l'on pourrait plus avantageusement consacrer aux patients !

Le Dr Meuris pense que nous sommes en partie responsables de la dégradation de l'image de la médecine générale, de l'intrusion administrative dans notre formation continue et de la mise en place de procédures ayant comme objectif à terme d'encadrer les dépenses de santé que nous initions. Pour lui, tout ceci serait la conséquence d'une référence trop rapide au spécialiste et de la négligence de la part de pas mal de médecins en place de leur formation continue, trop accaparés par le souci concurrentiel.

D'inexistante, la formation médicale continue du médecin généraliste a émergé de façon spécifique grâce au dévouement, à l'esprit de challenge et d'entreprise des fondateurs de la SSMG (il fallait le faire voici quarante ans !), sans parler de l'investissement des CUMG. Notre confrère reste persuadé que ce courageux travail permet un redéploiement crédible de la spécificité de la médecine générale.

C'est cette lente élaboration à travers les stages de quatrième doctorat, les séminaires locaux régionaux qui a permis aux médecins généralistes de différentes générations de se connaître, d'échanger leur expérience, de se remettre en question.

Cela ne paraît pas étranger à l'ambiance plus conviviale et empathique que connaissent les jeunes généralistes lors de leur installation. L'aspect individualiste et concurrentiel ayant tendance à fortement diminuer, laissant place à plus de collaboration professionnelle.

Globalement, le Dr Meuris considère que la médecine générale évolue favorablement. Elle progresse dans sa structuration, ce qui lui permet d'atteindre un meilleur niveau de compétence et de crédibilité auprès de la médecine spécialisée et du politique.

Tout cela se réalise grâce au travail de confrères courageux et obstinés qui, malgré les imperfections de leurs démarches sont parvenus à se faire entendre dans pas mal d'organes de décision.

Je vous laisse donc profiter de cet outil de formation que nous vous proposons à travers la Revue de la Médecine Générale.

Au début du mois de septembre, nous avons appris le décès de Marie-France, l'épouse du Dr Michel Méganck. Nous tenons à exprimer dans les pages de cette revue toute notre sympathie et nos condoléances les plus sincères à notre président pour la perte de celle dont le sourire et le dynamisme soutenaient tous ses engagements depuis de nombreuses années.